



L • S • T  
LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297  
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU  
DE  
DEPÔT :  
5000  
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. MENSUEL. N° 422 Mai 2025



## OSONS NOUS RASSEMBLER POUR LUTTER ET RÉSISTER ENSEMBLE

### Sommaire

### Editorial

**P.2** *FEDERATION –  
APPRENDRE  
A ECOUTER*

**P.3** *FEDERATION –  
DES ANNEES DE LUTTES*  
**P.4**  
**P.5** *50 ANS DES CAVES  
50 ANS DE LA BDR*

**P.6** *NOS DROITS-  
LE DROIT  
DE S'ASSEMBLER*

**P.7** *NAMUR - HORS CADRE  
TROP BIEN,  
NOTRE QUARTIER !*

**P.8** *FEDERATION –  
ÇA SE PASSE  
PETITES NOUVELLES*

Ce 1<sup>er</sup> mai, souvenons-nous des luttes indispensables.

Comment nous mobiliser ce 1<sup>er</sup> mai, alors que nous assistons au démantèlement intentionnel de la sécurité sociale ? Sous l'alibi de sauver la Sécurité sociale et le système des pensions, le gouvernement Arizona organise et amplifie les inégalités, les discriminations, et porte ainsi une atteinte fondamentale à ce qu'il prétend aussi défendre au niveau de la "cohésion sociale".

Le nombre d'emplois totalement dérégulés, qui ne cotisent plus à la sécurité sociale est en croissance. L'augmentation de 500€/mois des salaires net les plus bas, encore un mensonge ! Ce n'est pas une augmentation de la valeur "monétaire" reconnue au "travail", mais un "différentiel" entre les salaires nets les plus bas et les allocations sociales.

Comment le gouvernement va-t-il procéder ? D'un côté, en plafonnant les allocations sociales au plus bas et en réalisant un "cadastre" de toutes les aides et autres ressources perçues par les allocataires sociaux. Et de l'autre, pour les travailleurs et travailleuses en diminuant les cotisations sociales et la fiscalité. Donc en réalité, loin d'être un gain pour les travailleurs avec ou sans emploi, ce différentiel de 500 € contribuera, à appauvrir l'un comme l'autre. Entre autres, par une fragilisation de la Sécurité sociale via la baisse des cotisations sociales, la précarisation de nombreux emplois et les nouvelles mesures de répression dans la limitation du droit au chômage pour deux ans et la chasse aux malades de longue durée...

Dans le domaine des pensions, qui est profondément inégalitaire<sup>1</sup>, on constate ces derniers jours, comment le secteur mobilise aussi certains hauts fonctionnaires ou mandataires politiques dans la défense de ce que nous pouvons considérer comme des "statuts" très confortables. Et là, pas de "cadastre" pour identifier les multiples sources de revenus complémentaires dont certains, parfois très importants, sont peu ou pas taxés...

Assez d'entendre parler de malades de longue durée ou des chômeurs profiteurs ! Qui sont les "profiteurs" sinon celles et ceux qui peuvent vivre "des profits" générés dans les sphères économiques et financières.

Osons nous rassembler pour lutter et résister ensemble.

Luc Lefebvre

<sup>1</sup>Voir le différentiel entre la GRAPA et le montant des pensions légales les plus élevées.

Que celui ou celle qui sait lire, lise et partage ce journal  
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à lire.



## APPRENDRE À ÉCOUTER

PIERRE A APPROCHÉ LE MOUVEMENT LST EN 2018.

COMME IL NOUS LE RAPPELLE SOUVENT,

« L'INDIVIDUALISME DOIT LAISSER LA PLACE À LA SOLIDARITÉ ET À L'ENGAGEMENT »



### JE SUIS VENU À LST

Je me promenais à Namur et je suis passé devant LST J'ai regardé les mots et dessins de la vitrine et je me suis dit « je vais rentrer ».

Je me suis toujours posé beaucoup de questions, mais depuis que je suis à LST je m'interroge encore plus. Je me demande souvent ce que je peux faire, en plus de toutes les actions du Mouvement. Et comment vivre cette solidarité autour de nous quand nous rencontrons des personnes dans la rue, dans les administrations... ?

Pour que le monde soit meilleur, deux choses sont essentielles : il faudrait plus de solidarité et que les gens puissent être écoutés.

### ECOUTER

J'ai appris cette chose fondamentale en venant à LST : prendre le temps de se dire « on se tait, on écoute l'autre ». C'est important d'apprendre à s'écouter les uns les autres. C'est tout un apprentissage, l'écoute.

### ET ETRE ECOUTE

Écouter et être écouté, je crois que c'est la plus grande difficulté dans ce

monde. On est dans un système où on a peur de partager ce que nous vivons. Je me suis rendu compte en venant ici que des gens ont vraiment difficile à aller au CPAS, et ce n'est pas quelque chose d'évident ! Moi aussi, j'ai un jour dû y aller. J'ai dû me faire accompagner par mon père, j'avais 24 ans. C'était vraiment difficile.

Tellement la souffrance est profonde, on a du mal à s'exprimer. Nous sommes marqués par l'histoire de notre vie. Quand on vous a humilié, c'est difficile de faire confiance. On a mis de la peur en nous.

Il ne faut pas avoir honte d'être pauvre, c'est la société qui ne va pas.

### AUSSI PAR LES POLITIQUES

Et je suis déçu de cette année : quand je vois tout ce qu'on fait à L.S.T., notamment la Journée mondiale du refus de la misère au Parlement<sup>1</sup>, j'étais déçu parce qu'il y avait très peu de parlementaires. Je suis triste parce qu'au minimum, chaque parti politique devrait être représenté pour écouter les plus pauvres. Je suis triste qu'il n'y a pas ce côté humain : au moins être écouté ! J'ai été blessé par cette chose.

**LES PLUS PAUVRES, ON LES ECRASE  
DEPUIS TOUJOURS. ET ÇA, ÇA NE PERMET  
PAS D'AVANCER**

Je voudrais aussi demander au monde politique d'être plus proche du citoyen. Du temps de mon grand-père, il y avait un mayer dans chaque village, il parlait avec les villageois, ... Il était là, il s'occupait de son village et de tous. En 1977, les communes ont fusionné, les bourgmestres ont des plus grosses communes et sont donc payés plus, mais ... avec qui parle-t-on ? Qui propose le travail ? Les hôpitaux ne reçoivent plus les moyens pour fonctionner, les gens sont en burnout, les écoles ne suivent plus...

### APPRENDRE

Personnellement, les amis de LST m'ont beaucoup aidé et ils m'ont appris

beaucoup de choses. Les ateliers m'ont aussi beaucoup apporté en stabilité. J'apprends de chacun, aux assemblées de militants par exemple : On se donne la chance de parler, de se dire.

On peut parler de tout, on n'est pas toujours d'accord, mais il n'y a pas de méchanceté dans nos débats. Je pense que, dans notre société, on ne prend plus assez le temps de s'arrêter. On court, on court. On nous oblige à faire plein de démarches. Et si on n'a plus ce temps, on devient nerveux, anxieux. Il nous faut réapprendre. Et cela commence par s'écouter.

### S'ENGAGER

Ce qui me frappe dans le Mouvement L.S.T., c'est l'engagement de ceux qui y sont. L'essentiel, c'est que nous, les militants, on se rende vraiment compte que l'individualisme doit s'effacer pour laisser encore plus de place à l'engagement. S'engager ensemble pour que des choses bougent, pour que le monde aille mieux.

J'ai aujourd'hui 65 ans. J'ai encore des peurs, des méfiances. Les plus pauvres, on les écrase depuis toujours. Et ça, ça ne permet pas d'avancer ! Construire quelque chose de positif, ce n'est pas facile.

Pourtant, il ne faut pas désespérer. Les choses peuvent encore changer. Même si on vit des années qui seront encore plus dures. C'est à nous de lutter, de ne pas abandonner. Si nous baissions les bras, ce sera encore pire. Quand on se bat, il y a toujours au moins des petites victoires.

On doit apprendre à s'écouter parce qu'on a tous quelque chose à dire et on apprend de ce que l'autre nous dit.

**L'INDIVIDUALISME DOIT S'EFFACER POUR  
LAISSER ENCORE PLUS DE PLACE A  
L'ENGAGEMENT**

C'est pour nous, c'est aussi pour les responsables politiques !  
Nous écouter ... et s'engager.

Pierre Gustin

<sup>1</sup> La Journée Mondiale du Refus de la Misère est organisée chaque 17 Octobre. Moment fort dans notre Mouvement [https://www.mouvement-lst.org/17octobre\\_journee\\_mondiale\\_refus\\_misere.html](https://www.mouvement-lst.org/17octobre_journee_mondiale_refus_misere.html)

## DES ANNÉES DE LUTTES

DANS LES ANNEES 70, DES FEMMES, DES HOMMES, DES FAMILLES SE MOBILISENT, SE RASSEMBLENT.  
LE MOUVEMENT LST EST NE DE LEURS COMBATS

**Le « 55 » à Namur** : une structure d'accueil rassemblait dans des bâtiments, caravanes, dortoirs... une population de plus de 200 personnes, dans un lieu de grande pauvreté comparable à la « **cour des miracles** ».

**De 1974 à 1978** : se mobiliser et résister. Fermeture progressive de la structure d'accueil « le 55 » à Namur en raison de la vente en 1978 des bâtiments encore partiellement occupés par les hébergés. Mobilisation pour résister à cette fermeture et pour reloger des familles expulsées.

**1978**, Reconnaissance comme CEC (Centre d'Expression et de Créativité).

**Novembre 1979**, un premier feuillet, prémices de notre journal « La Main Dans La Main »

### 1975 NAISSANCE DES CAVES et DE LA BIBLIOTHEQUE DE RUE

**1975-76** : un groupe crée le « Pivot Culturel » dans le quartier de la rue des Brasseurs à Namur avec des familles pauvres du centre-ville. Le pivot se développera dans un local ou en rue, terrain de jeux des enfants. C'est le début de la Bibliothèque de rue.

**De 1979 à 1982** : Ceux et celles qui se rassemblent, issus de la grande pauvreté ou solidaires, se reconnaissent comme militants dans une même lutte. Ils commencent à croire que le rassemblement peut contribuer à faire reculer la misère qu'ils subissent. Nous développons des liens de collaboration avec ATD QM.

N'hésitez pas à vous plonger dans notre site  
<https://www.mouvement-lst.org/>

## 1975-2025 : 50 ANS DES CAVES ET DE LA BDR

### LA NAISSANCE DE LA CAVE

En 1975 des rencontres entre quelques **habitants du "55"** s'organisent. Elles se déroulaient essentiellement dans les "caves" d'un bâtiment « dortoir » du « 55 ». Ces rencontres étaient motivées notamment sur la question du bois de chantier pour se chauffer, la rencontre avec des voisins bienveillants, la surpopulation dans un dortoir, la manière dont "l'extérieur" nous considère, la recherche de logement et de travail, l'accueil permanent de sans-abris, etc. Mais aussi, dès 1975, l'annonce d'une fermeture des lieux avec les phases successives liées à cet événement dont certaines étaient particulièrement violentes pour la population résidente.

Ces réunions constituent **un ferment humain, qui a largement contribué à la naissance de la dynamique humaine dans laquelle le Mouvement LST prend racine.**

C'est plus tard, que ces rencontres prennent le nom de "réunion caves" sur Namur, en lien avec le Mouvement ATD et en s'ouvrant à d'autres populations que les personnes et familles concernées par la restructuration et l'expulsion du "55".

Dès le début, les réunions « caves » sont **un espace d'expression et d'écoute réunissant des personnes et des familles confrontées à des situations de grande pauvreté.**

La suite en page 4



### LA NAISSANCE DE LA BDR

Au début des années 70, un groupe de jeunes s'est mobilisé dans les quartiers du centre-ville de Namur, notamment dans la rue des Brasseurs, qui était déjà dans des projets de rénovations. Cette mobilisation s'est organisée autour d'une petite communauté de religieuses accompagnée d'étudiants et d'autres adolescents qui consacraient une partie de leur temps libre à des actions solidaires.

La CSA (Chaîne, Service, Amitié) réunissait des jeunes issus de divers horizons pour mener des **projets d'entraide dans des quartiers populaires du centre-ville**, souvent très pauvres. Un groupe se consacrait à **l'animation auprès des enfants**, dans le cadre d'un "pivot culturel" en lien avec le Mouvement ATD qui émergeait alors en Belgique.

Le pivot culturel propose aux enfants des activités autour du livre.

C'est le début de notre Bibliothèque de rue.

La suite en page 5



## DES ANNÉES DE LUTTES

DANS LES ANNEES 80,  
ON SE RASSEMBLE, ON S'ORGANISE, ON TISSE DES LIENS, ON CREE

### En 1980 :

Nous mettons sur pied, un lieu d'accueil et de formation à l'action collective, « L'Horloge », dans des bâtiments de la Fondation Gendebien. Ce lieu a permis de mûrir une charte, qui sera précisée dans le cadre de TROC et de LST. Ce lieu sera transféré à « la Caracole » en 1985.



### En 1985 :

Des groupes s'organisent à Dinant, à Andenne. Des liens se tissent. Ils nous rejoignent dans notre action et nos combats.

### En 1980 :

Participation à l'enquête sur le logement portée par différentes associations. Rencontre avec une délégation d'un groupe ATD actif dans la défense des habitants du quartier des Marolles.

### En 1981 :

Nous relevons le défi « **Nous sommes tous des travailleurs** », nous créons une entreprise coopérative de rénovation du bâtiment qui fonctionnera une quarantaine d'années, en assurant la formation de personnes privées d'emploi et de connaissance d'un métier.

**En 1981 :** On se donne un nom **Luttes-Solidarités-Travail**

### Entre 1982-1983

Finalisation de notre Charte afin qui accompagnera les statuts.

### En 1983 : création de l'asbl LST :

Qui s'installe dans un immeuble acheté et à rénover au centre-ville, rue Pépin, 62-64 à Namur. LST veut relever un défi : permettre un lieu d'expression et de soutien des luttes quotidiennes des plus pauvres pour résister à la misère et engager collectivement une libération qui **ne laisse personne de côté**.

## 50 ANS DES CAVES

**Des temps forts, des événements marquants qui rythment l'histoire des caves.**

**Avril 1975 : rencontre** entre quelques habitants du 55 et des jeunes préparant une activité de solidarité.

**1975 et 1976 :** réunions autour des intentions de fermeture du « 55 », habitat provisoire, devenu permanent pour une majorité des habitants. On découvre, **on analyse à partir de ce qu'on vit**, on envisage les possibles ou l'impossible. On rencontre d'autres groupes.

**1976 :** Coupure de l'électricité sur la totalité des bâtiments. Avec un groupe d'habitants, **nous organisons** de nouvelles alimentations au départ de "sources" encore accessibles.

C'est aussi l'année de la Loi organique des CPAS. L'Aide sociale devient un droit dont le MINIMEX voté en 1974 est une pierre d'angle. Nous organisons des temps **d'information avec des familles et des personnes** en situation de grande précarité et souvent sans ressource.

**1977 :** La Société de développement régional, wallon achète l'ensemble du « 55 ». La vente est conclue en stipulant que les lieux ne seront peut-être pas totalement libérés. **Recherche de logement, nombreuses démarches** avec des CPAS en Wallonie, etc. Réunions avec les derniers occupants des

ruines du « 55 » **sur le thème des logements vides et les compétences** de certains d'entre nous pour effectuer différents travaux de rénovation. **Occupation des immeubles** laissés à l'abandon.

Contacts avec les pouvoirs publics, avec le Pivot culturel du Quartier et des habitants de la rue des Brasseurs **eux aussi en phase d'expulsion**.

Participation à une exposition sur le monde du travail à Namur. Nous y **apportons les mémoires du travail des plus exploités**.

Collaborations avec le Mouvement ATD. Interpellations sur la non-application du droit au minimex. **Diffusion** d'un tract explicatif.

**Collaboration** à une exposition d'ATD international sur « 30 ans de vie des enfants du Quart-monde ».

**1979-1980 :** les difficultés de logements bien présentes, nous continuons nos interpellations. Nous mettons en œuvre une enquête sur les conditions de logement des populations les plus pauvres dans le grand Namur avec d'autres associations. Publication début de l'année 80 « Comment se loge le Quart-monde à Namur ? ».

Nous parlons beaucoup de nos réalités de travailleurs. Le travail au noir en lien avec Solvay, dans les fermes, ... et nous

affirmons notre appartenance au monde du travail, même si nous sommes souvent privés de véritables emplois.

-Dans divers ateliers, on construit les bases de ce qui deviendra notre Charte.

**1980-81 :** on crée, en caves toujours, le journal « **La main dans main** ».

On se donne un nom **Luttes-Solidarités-Travail**, on crée des statuts pour une ASBL qui amorcera le projet de coopérative de formation et production dans la construction.

Et toujours de nombreuses actions relatives au droit au logement et à l'aide sociale. Notamment avec les syndicats et les comités de travailleurs sans-emploi.

**Aujourd'hui encore**, un mardi soir sur deux, des personnes vivant la grande pauvreté se rassemblent pour parler de leur vécu, pour approfondir ensemble une réflexion menée sur des problématiques liées à la pauvreté.

C'est aussi un temps convivial, de réappropriation, de confiance. L'échange qui naît met en évidence l'exploitation que vivent les plus pauvres et le mépris dont ils font l'objet.

Cette prise de conscience collective donne naissance à différentes actions, interpellations, prises de parole...

## DES ANNÉES DE LUTTES

DEPUIS LES ANNEES 90 JUSQU'À MAINTENANT... ET ÇA CONTINUE

**Début des années 90**, les différentes locales à Andenne, Ciney-Marche et Namur se mobilisent pour mettre sur pied une **Fédération** qui regroupe les divers pôles d'action militante agissant dans le cadre du Mouvement LST.

### De 1992 à 1994

A partir de 1992, nous participons à l'élaboration du premier Rapport Général sur la Pauvreté (RGP) commandé par le gouvernement fédéral et publié en 1994. Depuis lors, divers groupes de militants participent avec les membres d'autres associations au suivi politique de ce rapport.

**En 1996** : première marche historique pour la **Journée mondiale du refus de la misère** à Namur.



**2014** : groupe de jeunes se crée à Andenne. Des jeunes montent sur les planches pour interpeller et susciter la réflexion « Du gravier dans les chaussures »

**En 1990** : Parution de « La tuile », notre étude collective sur le droit au logement pour tous. Elle passe en revue les conditions de logement de personnes très pauvres dans le Namurois, en partant de notre propre histoire de logement.

**Aussi en 1990** : un groupe de jeunes se crée à Namur. En 2013, ce sera à Andenne.

**En 1994**, nous obtenons une reconnaissance comme mouvement d'éducation permanente

**Depuis 1994**, nous mettons en place différents lieux de réflexion et d'analyse. Toujours à partir de notre vécu. Ce sont les ateliers famille, les groupes sur le logement, sur la santé, les concertations avec le Service de lutte contre la pauvreté.

**2003** : « La dignité parlons-en ». Nous écrivons une chronique de 25 ans d'application de l'aide sociale, un recueil du vécu des plus pauvres en rapport avec les activités du CPAS. Et tant d'autres...

**Depuis 2008** : Nous nous rassemblons au Parlement wallon à chaque journée du refus de la misère



## 50 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE RUE (BDR)

**Dès ses débuts, la bibliothèque de rue est axée autour du livre.**

**En 1975-76**, le pivot développe ses activités autour du livre dans un local en s'ouvrant aussi sur la rue, lieu de jeux et de rencontres des enfants et des jeunes. Les activités dans la rue seront privilégiées car c'est le terrain des enfants et des jeunes. Ils écriront une histoire qui raconte des morceaux de leur vie. « Une histoire de chez-nous » qu'ils imprimeront, en ateliers toujours dans la rue.

**1976-77**, le pivot culturel va quitter le centre-ville pour développer son action de BDR dans le quartier d'habitations sociales des Balances pour suivre les familles refoulées dans ces quartiers à cause de la rénovation du centre-ville. A Andenne, des enfants se rassemblent aussi avec la Bibliothèque De Rue née au cœur d'un quartier social en 1989.

**Et aujourd'hui encore**

Parce que nous voulons rencontrer les enfants là où ils vivent, nous continuons à amener la bibliothèque dans la rue.

Chaque mercredi après-midi, nous faisons le tour des appartements du quartier afin d'inviter tous les enfants à nous rejoindre. Ce moment important permet un contact avec la famille. Ensuite, assis sur les trottoirs, sur les bancs que nous avons construits ou dans les entrées d'immeubles, nous vivons des activités de lecture et de créations artistiques avec les enfants qui le veulent. Avec eux, nous découvrons qu'on peut prendre du plaisir à lire; que les livres parlent parfois de ce que l'on vit, et qu'on peut en discuter, le partager et le communiquer à d'autres.

A la BDR, les enfants apprennent à dialoguer au-delà des différences et construisent ensemble des projets : création d'un livre, d'un bac potager, d'une fresque collective, découverte de la nature, aménagement du lieu de rencontre de la bibliothèque de rue, ... Ensemble, ils deviennent acteurs dans leur quartier. Parmi ces enfants, nous avons une attention plus particulière aux plus rejetés.

Le dernier mercredi du mois, nous nous réunissons dans un local pour l'heure du conte. C'est un temps un peu magique

où le conte nourrit l'imaginaire et l'histoire singulière de chacun. Lors de l'atelier qui suit le conte, les enfants peuvent se réapproprier l'histoire avec une technique artistique proposée. Cela permet de chouettes moments d'échanges autour du conte, de ce qu'on en a compris, des questions que cela nous pose et de ce que l'on est en train de réaliser ensemble.

**Le Mouvement LST n'existe que parce que des personnes s'engagent aussi en consacrant de leur temps.**

**Venez nous rejoindre, nous rencontrer, discuter avec nous, observer et découvrir notre action et événements. Prendre un temps de formation à nos côtés.**

**Rejoindre les actions du Mouvement, partager vos compétences.**

**Faire connaître les réalités de la grande pauvreté en diffusant nos actions.**

## LE DROIT DE S'ASSEMBLER

*LA LIBERTE DE S'ASSEMBLER ET DE S'ASSOCIER EST, DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE, UN DROIT FONDAMENTAL.  
COMME LE DROIT A LA LIBERTE D'EXPRESSION ET A LA LIBERTE RELIGIEUSE,  
LA LIBERTE DE SE RASSEMBLER CONSTITUE L'UN DES FONDEMENTS ESSENTIELS D'UN ETAT DE DROIT.*

### UN DROIT FONDAMENTAL

En Belgique, la Constitution consacre ces droits fondamentaux, et la loi en garantit le respect.

Comme la grande majorité des droits et libertés fondamentales (droit d'association, liberté religieuse, droit de se déplacer librement, liberté d'expression), le droit de se rassembler n'est pas absolu. Il est limité par un cadre légal qui doit en garantir un exercice compatible avec les autres droits et libertés fondamentales, et permettre qu'il soit exercé dans une société démocratique organisée et dans le respect de l'ordre public.

La loi du 5 août 1992 sur la fonction de police définit les missions des forces de l'ordre dans l'espace public, et les Règlements généraux de police des communes précisent les contours concrets de l'exercice de ces droits sur le territoire communal.

### UN DROIT QUI N'EST PAS ABSOLU

La liberté de s'assembler garantit le droit de manifester dans l'espace public. Mais ce droit n'est pas absolu : il doit respecter les autres droits fondamentaux avec lequel il peut se trouver en concurrence. Par exemple, le droit de s'assembler lors d'un piquet de grève entre en concurrence avec la liberté d'entreprise de l'employeur et le droit au travail des collègues non-grévistes. Il y a concurrence entre droits fondamentaux, et en cas de litige, le Tribunal doit trancher ce conflit entre droits fondamentaux.

Par ailleurs, le droit de manifester dans l'espace public ne peut se faire n'importe comment, par exemple en portant atteinte aux règles de sécurité (utilisation de pétards en rue, blocage d'une autoroute, etc.). C'est ce principe qui a par exemple justifié (et a aussi fait débat...) les limitations des rassemblements à des bulles de 3 personnes pendant la crise du Covid-19.

Enfin, le droit de s'assembler n'autorise pas à commettre des infractions (par exemple casser les vitrines des magasins ou détruire le mobilier urbain).

### RASSEMBLEMENT, ATTOUPEMENT, BANDE

La loi fait la distinction entre le « rassemblement » qui est autorisé, et l'« attroupelement » qui caractérise les regroupements dans l'espace public de personnes en armes, ou en vue de commettre des infractions, des massacres ou du pillage ou encore d'attenter à l'intégrité physique ou à la vie des personnes.

La police a pour mission d'assurer la sécurité des rassemblements. Les forces de l'ordre assurent une présence discrète lors des manifestations publiques, des concerts en plein air, des cortèges de Carnaval. Mais la police a par contre pour mission de disperser les attroupelements et au besoin de procéder à des arrestations administratives en cas de comportement violent.

Une circulaire ministérielle du 31 mars 2014, relative « à la gestion négociée de l'espace public relativement aux événements touchant à l'ordre public » encadre le droit de s'assembler et le maintien de l'ordre public. Il est par exemple interdit de manifester dans certaines zones neutres à proximité du Parlement wallon (le Mouvement LST sollicite chaque année une dérogation à cette interdiction pour pénétrer en groupe dans la Verrière du Parlement à l'occasion du 17 octobre).

Il faut également distinguer le « rassemblement » de la « bande ». Au sens du Code pénal, la bande est tout regroupement organisé de personnes dans le but d'attenter aux personnes ou aux propriétés. La simple constitution d'une bande organisée est déjà un délit en soi, ce qui permet une intervention préventive de la Justice pour interdire et punir toute organisation qui serait considérée comme ayant pour but de commettre des délits. C'est une entorse au principe fondamental du droit pénal qui veut qu'une infraction doit avoir été commise pour être réprimée (ou au moins la tentative qui est un début d'exécution). On comprend l'enjeu démocratique fondamental puisque l'autorité politique pourrait interdire des associations (constituées en asbl ou pas) parce que la Justice estimerait qu'elle « a pour but » de commettre des infractions... même si elle ne les commet pas !

À suivre

Philippe Versailles



Hors cadre

## TROP BIEN NOTRE QUARTIER !

Sur l'air de « Il était un petit navire », les enfants de la bibliothèque de rue nous disent ce qu'ils pensent de leur quartier.

Un quartier qu'ils aiment ! Et dans lequel ils ont construit avec la BDR, des choses dont ils sont fiers.

Ils expriment aussi des espoirs et des envies pour améliorer la vie de tous aux Balances.

A partir de cette chanson, nous avons réalisé des collages et peintures.

Ils nous serviront de base pour créer une grande fresque collective au sol dans quelques semaines.

Devant chez moi, il y a un parc  
On veut des vélos et des trottinettes  
Ohé, ohé

L'hôtel à insectes c'est trop chouette  
On veut des fleurs et beaucoup d'arbres  
aussi  
Ohé, ohé

On a construit un potager  
Et on ne veut plus de tous les déchets  
Ohé, ohé

Venez dans notre bibliothèque,  
On veut des mangas et des livres pour  
grands  
Ohé, ohé

Tous les mercredis on s'éclate  
On lit, on dessine, on crée des projets  
Ohé, ohé

Ici on se fait plein d'amis  
La violence, on n'en veut plus du tout  
Ohé, ohé

Nous on aime construire des cabanes  
On veut que la plaine de jeux soit ouverte  
Ohé, ohé

Refrain :

Trop bien, trop bien  
notre quartier

Vivre aux Balances





## Ça se passe

### LES LUTTES PAYSANNES

En Belgique, la terre est devenue un bien rentable, mais les grands propriétaires en veulent toujours plus. 1 % des exploitations agricoles concentrent 70 % des terres agricoles du monde.

Ils font alors appel à des sociétés de gestion, comme la SOGESA, qui utilisent des montages financiers et juridiques pour maximiser leurs profits : contournement du bail à ferme, captation des subsides de la PAC, rien n'est trop ! Ce système moyenâgeux renforce les inégalités dans l'accès à la terre et met en péril notre souveraineté alimentaire.

Nous soutenons les luttes paysannes. Ce 12 avril, nous y étions.



### MANIFESTATION GENERALE

Ce 31 mars, nombreux étaient ceux qui ont défilé dans les rues de Namur, parmi lesquels plus d'une vingtaine de militantes et militants de LST, accompagnés de nos personnages transparents. Nous avons participé à la manifestation pour soutenir les grévistes qui expriment leur colère face aux nombreuses mesures imposées par le gouvernement Arizona. Ces nouvelles mesures fragilisent de plus en plus le monde du travail et produiront beaucoup de pauvreté et d'inégalités.



### LE LOGEMENT EST PLUS QU'UNE MARCHANDISE, C'est un bien essentiel.



Ce 1<sup>er</sup> avril, nous étions à Charleroi avec une délégation du groupe LST Hainaut, accompagnés par nos personnages transparents, pour participer à une manifestation organisée par le DAL (Droit Au Logement) Charleroi et un collectif d'associations. Plusieurs centaines de personnes marchent dans les rues pour réclamer un réel droit au logement pour toutes les familles et toutes les personnes.

### Petites nouvelles

#### Naissance

Lara est née le 3 avril 2025 chez Dominique et Jérémie Robhyns-Dhyne. Nous lui souhaitons la bienvenue entourée de ses frères et de toute sa famille.

#### Décès

Nous avons appris le décès de Christian Houzé survenu le 09 avril 2025. Sa famille a été très proche de LST. C'est le frère de Richard et d'Huguette, militants à LST. Nous présentons nos condoléances à la famille.

### « LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro

**D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut** : Andrée, Cécile, Fabienne, Francine, Isabelle, Martin, Patricia, Perry, Pierre, Philippe, Prescillia, Sandra, Valérie

### NOS ADRESSES DE CONTACT

#### A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22  
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne  
andenne@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

#### EN CONDROZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl  
Tél. : 0486/33 36 17  
Doyon, 13 – 5370 Flostoy  
ciney-marche@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

#### DANS LE HAINAUT :

LST Hainaut  
Tél. : 0486/33 43 59  
hainaut@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387

#### A TUBIZE :

C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65  
tubize@mouvement-lst.org

#### A NAMUR :

L.S.T asbl- Tél. : 081/22 15 12  
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur  
namur@mouvement-lst.org  
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

[WWW.MOUVEMENT-LST.ORG](http://WWW.MOUVEMENT-LST.ORG)

federation@mouvement-lst.org



### ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an  
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387  
De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl  
27 rue Pépin – 5000 Namur

### DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 732.500 (LST) ou projet n° 732.501 (LST Andenne).



### AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



### IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4  
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

[LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG](mailto:LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG)